

RÉSULTATS FINANCIERS

Chiffres clés du trimestre

2 056 M\$

Bénéfice net

1 407 M\$

Investissements

58,3 TWh

4 832 M\$

Ventes d'électricité
au Québec

4,9 TWh

798 M\$

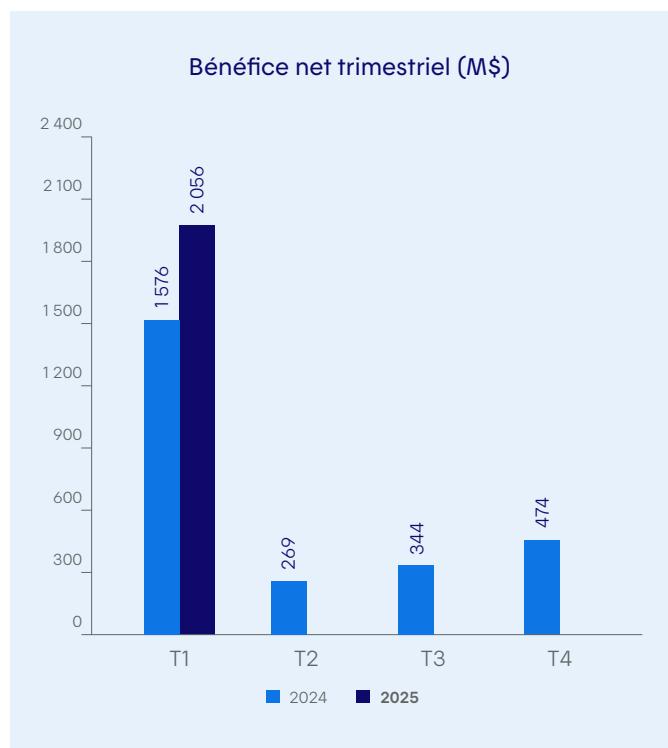
Ventes d'électricité
hors Québec

ANALYSE PAR LA DIRECTION

Résultats trimestriels en un coup d'œil

Dans un contexte marqué par des conditions météorologiques favorables dans l'ensemble des marchés, Hydro-Québec a enregistré un **bénéfice net** de 2 056 M\$ au premier trimestre de 2025. Il s'agit d'une progression de 480 M\$ par rapport au bénéfice de 1 576 M\$ inscrit à la même période de 2024.

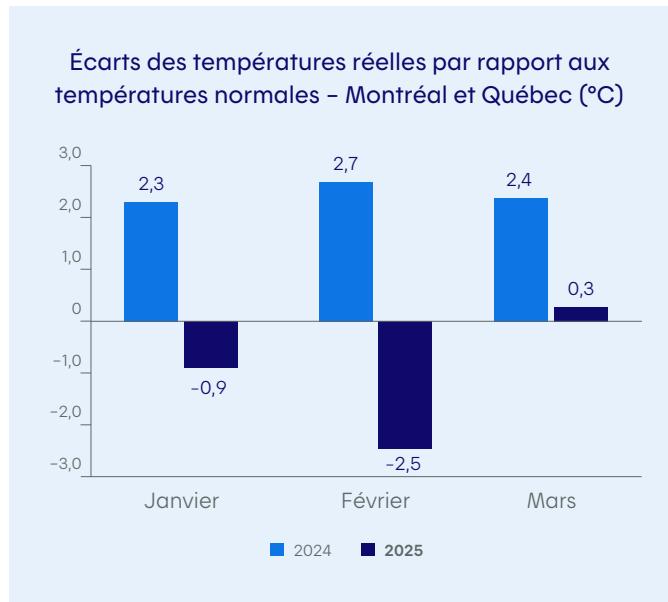
Cette nette augmentation s'explique surtout par un bond de 861 M\$ des ventes d'électricité. Au Québec, les températures plus froides de l'hiver 2024-2025 par rapport à l'an dernier ont fortement contribué à la hausse de 509 M\$ des produits afférents grâce aux ventes additionnelles de 4,1 TWh. Sur les marchés hors Québec, les conditions climatiques observées au cours du trimestre se sont traduites par une montée généralisée des prix de l'énergie. Hydro-Québec a pu bénéficier de cette hausse grâce à l'exécution judicieuse de sa stratégie de commercialisation qui lui a permis de maximiser l'apport des exportations. Ainsi, les ventes hors Québec ont progressé de 352 M\$ comparativement au premier trimestre de 2024. Ces éléments favorables ont toutefois été atténués par une hausse de 283 M\$ des achats d'électricité, principalement attribuable à un accroissement des achats à court terme sur les marchés. Rappelons par ailleurs que les conditions de faible hydraulicité constatées en 2023 et en 2024 ont incité l'entreprise à continuer d'exercer une gestion prudente de ses stocks énergétiques.



Résultats consolidés

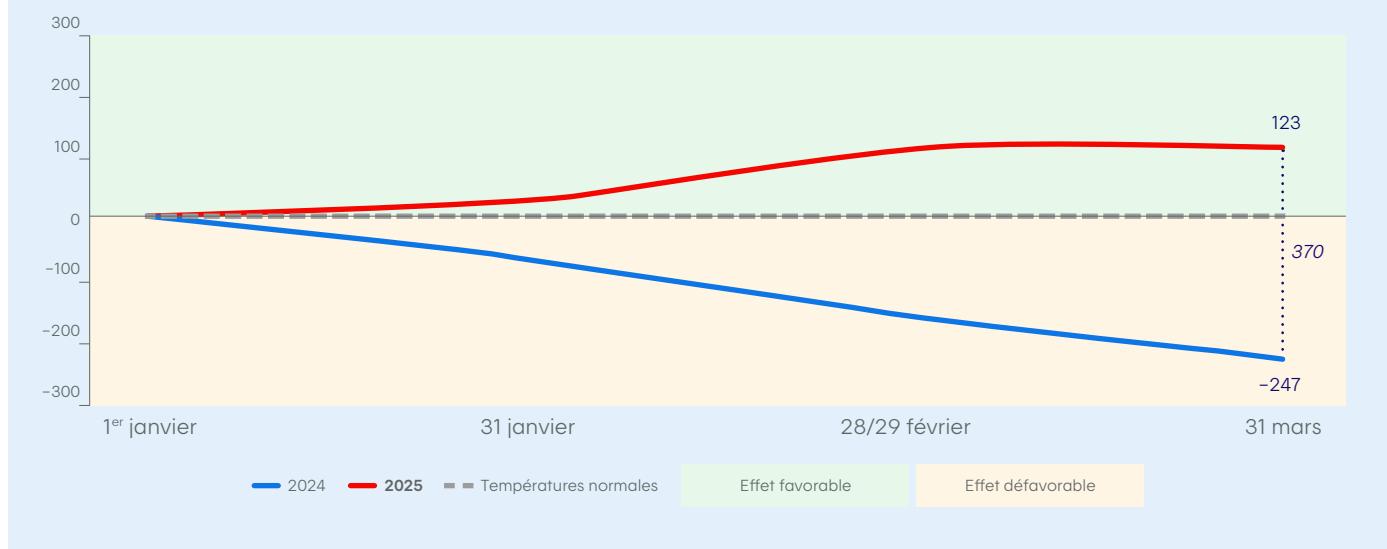
Les **produits** ont totalisé 5 775 M\$, soit une augmentation de 902 M\$ comparativement aux 4 873 M\$ inscrits au premier trimestre de 2024.

Au Québec, les ventes ont rapporté 509 M\$ de plus qu'à la même période de l'exercice précédent, où elles avaient atteint 4 323 M\$. D'une part, les températures de l'hiver 2024-2025 ont été plus froides que celles de l'an dernier, ce qui s'est traduit par une progression des ventes de 4,1 TWh ou 370 M\$. Étant donné que le chauffage représente la grande majorité de la consommation d'électricité durant les mois d'hiver, toute fluctuation à la baisse des températures pendant cette période a nécessairement un impact favorable sur le volume des ventes d'électricité et les produits afférents. Cet impact s'est surtout fait sentir durant les mois de janvier et février, où les températures ont été, en moyenne, inférieures de respectivement 3 °C et 5 °C à celles de 2024. D'autre part, l'indexation des tarifs le 1^{er} avril 2024 a conduit à un accroissement de 157 M\$ des produits.



Quant aux ventes d'électricité sur les marchés externes, elles se sont élevées à 798 M\$, soit 352 M\$ de plus que les 446 M\$ affichés à la même période de 2024. Cette croissance est essentiellement attribuable aux conditions de marché favorables qui ont prévalu au cours du trimestre. En effet, les températures dans le nord-est des États-Unis ont suivi la même tendance qu'au Québec et ont été plus froides que l'an dernier. Cette situation a mené à une demande accrue en énergie qui a entraîné une hausse marquée des prix sur les marchés, notamment en Nouvelle-Angleterre, le principal marché d'exportation d'Hydro-Québec. Grâce à sa stratégie de commercialisation, l'entreprise a pu saisir des occasions

Effet cumulatif sur les ventes d'électricité au Québec des températures réelles par rapport aux températures normales (M\$)



d'affaires intéressantes pendant cette période, ce qui a donné lieu à une augmentation notable des produits des ventes hors Québec, dont le volume a été comparable à celui de la période comparative. Le volume s'est en effet élevé à 4,9 TWh, ce qui demeure néanmoins bien en-deçà de la moyenne – pour un premier trimestre – des dix années précédant la période actuelle de faible hydraulicité. Rappelons qu'Hydro-Québec évolue depuis deux ans dans un environnement marqué par des apports en eau inférieurs à la normale, ce qui l'incite à exercer une gestion prudente et dynamique de ses grands réservoirs.

Les **charges totales** se sont élevées à 3 071 M\$ au premier trimestre de 2025, soit 382 M\$ de plus que les 2 689 M\$ enregistrés à la période correspondante de l'an dernier, en raison essentiellement d'un accroissement de 283 M\$ des achats d'électricité. D'une part, les achats à court terme effectués sur les marchés pour répondre aux besoins ponctuels du Québec durant l'hiver 2024-2025 ont augmenté de 113 M\$. En effet, étant donné la douceur de l'hiver précédent, ces achats avaient été beaucoup plus limités l'an dernier. D'autre part, la hausse des prix sur les marchés de l'énergie s'est traduite par une augmentation de 93 M\$ des approvisionnements réalisés dans le cadre des activités d'exportation d'électricité.

Enfin, les **frais financiers** ont totalisé 648 M\$, soit 40 M\$ de plus que les 608 M\$ inscrits un an plus tôt. Cette majoration s'explique principalement par l'incidence des nouvelles émissions de dettes sur la charge d'intérêts.

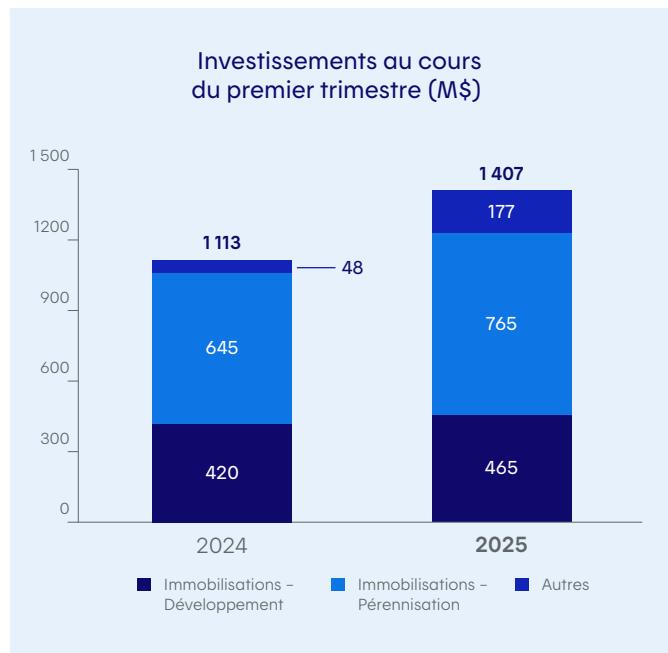
Évolution des prix de l'électricité sur le marché de la Nouvelle-Angleterre (¢/kWh^a)



Investissements

Les investissements des trois premiers mois de 2025 ont totalisé 1 407 M\$, comparativement à 1 113 M\$ à la même période de 2024. Ces investissements sont composés principalement de ceux en immobilisations corporelles et incorporelles, de même que de ceux dans l'actif

réglementaire ayant trait aux coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique et en gestion de la demande de puissance. Cette croissance de plus de 25 % des investissements tient à la volonté de l'entreprise d'investir de manière soutenue non seulement dans ses installations de production, de transport et de distribution afin d'offrir un service fiable et de grande qualité, mais également dans l'accompagnement de la clientèle pour l'aider à mieux consommer l'énergie, tout en soutenant l'économie du Québec. Cette volonté s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de plusieurs priorités du *Plan d'action 2035*. Notons qu'à ces sommes s'ajoutent les investissements directs réalisés par les partenaires externes d'Hydro-Québec, notamment en développement éolien, ainsi que les investissements en efficacité énergétique assumés par les clients et clientes dans le cadre de l'important écosystème énergétique où les activités de l'entreprise s'inscrivent.

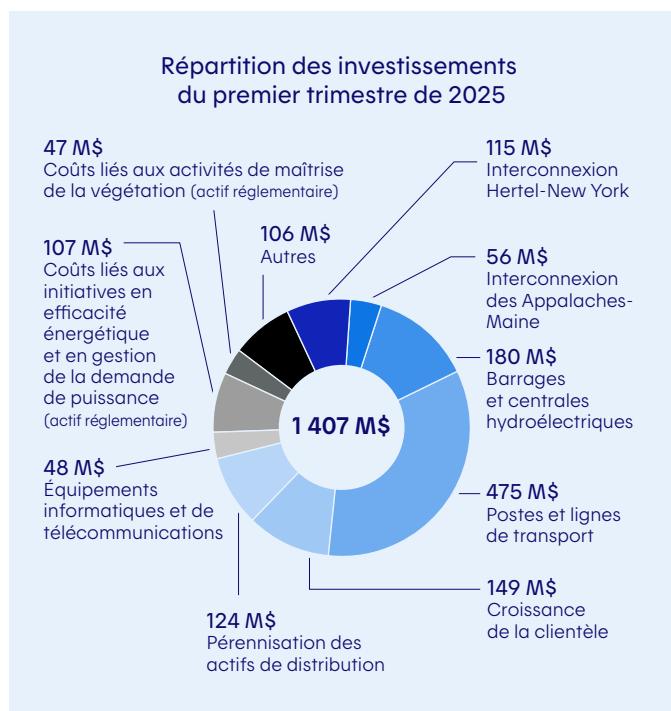


En ce qui concerne plus précisément les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, ils se sont élevés à 1 230 M\$ au premier trimestre de 2025, comparativement à 1 065 M\$ un an plus tôt.

Les investissements en immobilisations consacrés à la pérennisation des actifs ont atteint 765 M\$. Hydro-Québec a, entre autres, continué d'investir dans ses installations de production pour en assurer le bon fonctionnement à long terme et en maximiser le rendement. Soulignons à cet égard les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon, respectivement en Mauricie et dans les Laurentides, ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2, sur la Côte-Nord. Dans le domaine du transport d'électricité, elle a poursuivi l'installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay, en Montérégie, ainsi que la modernisation des équipements et systèmes, dont le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau

et de poste, de même que les activités s'inscrivant dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal. Parallèlement, elle a réalisé des travaux afin d'optimiser le fonctionnement du réseau de distribution ainsi que de maintenir et d'améliorer la qualité de ses actifs de distribution.

Pour leur part, les investissements consacrés aux projets de développement ont totalisé 465 M\$. Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours aux centrales aux Outardes-2 et René-Lévesque (aménagement Manic-3), sur la Côte-Nord, pour en accroître la puissance. De plus, la construction de la ligne d'interconnexion Hertel-New York, qui sera raccordée à la ligne Champlain Hudson Power Express afin d'alimenter en électricité la ville de New York, se poursuit, tout comme le déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, en vue de la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.



Financement

Au cours du premier trimestre de 2025, Hydro-Québec a réalisé trois émissions à taux fixe sur le marché canadien des capitaux : une émission de billets à moyen terme échéant en 2032 pour un montant de 0,8 G\$, à un coût de 3,57 %, et deux émissions d'obligations échéant en 2065 pour un montant de 0,9 G\$, à un coût moyen de 4,34 %.

Les fonds recueillis, soit un total de 1,7 G\$, servent notamment au financement d'une partie du programme d'investissement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(NON AUDITÉS)

États consolidés des résultats

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2025	2024
Produits	4	5 775	4 873
Charges			
Exploitation		1 074	1 011
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	8	(229)	(193)
Achats d'électricité		1 093	810
Amortissement		757	724
Taxes		376	337
		3 071	2 689
Bénéfice avant frais financiers		2 704	2 184
Frais financiers	5	648	608
Bénéfice net		2 056	1 576

États consolidés du résultat étendu

En millions de dollars canadiens (non audités)		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2025	2024
Bénéfice net		2 056	1 576
Autres éléments du résultat étendu	9		
Variation nette des éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	29	(3)
Variation nette des écarts de conversion		(1)	52
Variation nette des éléments désignés comme couvertures d'investissement net	6	(2)	(45)
Autres		17	(18)
		43	(14)
Résultat étendu		2 099	1 562

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

En millions de dollars canadiens (non audités)	Notes	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 477	3 846
Placements temporaires		1 311	76
Clients et autres actifs		4 931	3 953
		11 719	7 875
Immobilisations corporelles et incorporelles		80 581	80 055
Actifs réglementaires		1 372	1 277
Actifs au titre des avantages sociaux futurs		7 101	6 888
Autres actifs		3 780	3 614
		104 553	99 709
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		3 511	1
Créditeurs et autres passifs		3 986	4 423
Dividende à payer		–	1 997
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	6	464	121
		7 961	6 542
Dette à long terme	6	61 533	60 238
Passifs au titre des avantages sociaux futurs		1 234	1 230
Autres passifs		3 019	2 992
		73 747	71 002
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		25 632	23 576
Cumul des autres éléments du résultat étendu	9	800	757
		30 806	28 707
Éventualités	10	104 553	99 709

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Geneviève Brouillette
Présidente du Comité d'audit

/s/ Manon Brouillette
Présidente du Conseil d'administration

États consolidés des variations des capitaux propres

En millions de dollars canadiens (non audités)				Trois mois terminés les 31 mars
	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu
				Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024		4 374	23 576	757
Bénéfice net			2 056	2 056
Autres éléments du résultat étendu	9			43
Solde au 31 mars 2025		4 374	25 632	800
Solde au 31 décembre 2023		4 374	22 910	243
Bénéfice net			1 576	1 576
Autres éléments du résultat étendu	9			(14)
Solde au 31 mars 2024		4 374	24 486	229
				29 089

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

En millions de dollars canadiens (non audités)	Note	2025	Trois mois terminés les 31 mars 2024
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		2 056	1 576
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement		757	724
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(146)	(105)
Autres		26	93
Actifs et passifs réglementaires		(158)	(39)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	7	(1 494)	(1 208)
		1 041	1 041
Activités d'investissement			
Ajouts aux immobilisations corporelles et incorporelles		(1 230)	(1 065)
Acquisition de placements temporaires		(1 564)	(1 195)
Acquisition de titres destinés aux fonds d'amortissement		(101)	-
Cession de placements temporaires		335	912
Autres		(3)	(10)
		(2 563)	(1 358)
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		1 736	1 447
Remboursement de dette à long terme		(117)	(49)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		657	831
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		(634)	(555)
Variation nette des emprunts		3 493	3 962
Dividende versé		(1 997)	(2 466)
Autres		19	2
		3 157	3 172
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(4)	16
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 631	2 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		3 846	2 111
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		5 477	4 982
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	7		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 – Mode de présentation

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Les présents états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard d'états financiers consolidés annuels. Par conséquent, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2024* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2024* d'Hydro-Québec.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

La direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 6 juin 2025, date d'approbation des présents états financiers consolidés trimestriels par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

Note 2 – Modification de convention comptable

Informations sectorielles

Le 1^{er} janvier 2024, Hydro-Québec a adopté, selon une approche rétrospective, l'Accounting Standards Update (l'« ASU ») 2023-07, *Segment Reporting (Topic 280)—Improvements to Reportable Segment Disclosures*, publiée par le Financial Accounting Standards Board pour les exercices ouverts à compter de cette date et les périodes intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette ASU exige la divulgation d'informations sectorielles additionnelles, notamment le titre et les fonctions du membre de la direction ou le nom du groupe désigné comme principal responsable de l'exploitation ainsi que les charges importantes qui lui sont régulièrement soumises aux fins de l'évaluation de la performance du secteur ou des secteurs d'exploitation de l'entité. Les informations trimestrielles requises sont divulguées à la note 11, Informations sur le secteur d'exploitation.

Note 3 – Réglementation

Activités de distribution

À compter du 1^{er} avril 2025, les tarifs d'électricité pour la clientèle résidentielle assujettie aux tarifs domestiques ont augmenté de 3 %, tel qu'il a été établi par le décret 464-2025 du gouvernement du Québec en date du 26 mars 2025. La Régie de l'énergie du Québec (la « Régie ») a autorisé des hausses de tarifs de 3,6 %

pour la clientèle commerciale et de 1,7 % pour la clientèle assujettie au tarif L, conformément aux décisions D-2025-022 du 22 février 2025 et D-2025-033 du 6 mars 2025. Dans les décisions D-2025-044 et D-2025-045 du 31 mars 2025, la Régie a déclaré que les décisions D-2025-022 et D-2025-033 étaient provisoires.

Note 4 – Produits

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Produits des activités ordinaires		
Ventes d'électricité		
Au Québec	4 832	4 323
Hors Québec	798	446
	5 630	4 769
Autres produits des activités ordinaires	74	72
Produits des autres activités	5 704 ^a	4 841 ^a
	71	32
	5 775	4 873

a) Y compris des gains et pertes sur instruments dérivés dont les montants sont présentés à la note 6, Instruments financiers.

Note 5 – Frais financiers

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024 ^a
Intérêts nets sur la dette à long terme ^b	670	632
Frais financiers capitalisés	(58)	(49)
Revenu net de placement ^c	(39)	(39)
Autres ^d	75	64
	648	608

- a) Les données de la période précédente ont été reclassées en fonction de la présentation de la période courante.
- b) Y compris des revenus de placement de 10 M\$ (5 M\$ en 2024) provenant des titres détenus dans les fonds d'amortissement affectés au remboursement de la dette à long terme. La stratégie liée au fonds d'amortissement volontaire vise à émettre des obligations supplémentaires et à investir les fonds levés dans des titres émis par les gouvernements de certaines provinces canadiennes, afin d'assurer la disponibilité des fonds lors de l'échéance de dettes en 2035.
- c) Y compris des intérêts de 16 M\$ (54 M\$ en 2024) sur les emprunts à court terme et sur la trésorerie reçue en garantie. Hydro-Québec a accès à un programme de papier commercial dont la limite est de 5 G\$ US ou l'équivalent en \$ CA. Dans le cadre de la gestion de son risque de liquidité, Hydro-Québec maintient un encours moyen annuel de papier commercial variant entre 2 G\$ US et 4 G\$ US et peut investir les fonds levés dans des titres de placements temporaires et des équivalents de trésorerie.
- d) Y compris des frais de garantie de 70 M\$ (65 M\$ en 2024) versés au gouvernement du Québec relativement aux titres d'emprunt, qui sont assortis d'un taux de 0,5 %.

Note 6 – Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers, tels que les risques de marché et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché.

Risque de change

Hydro-Québec utilise des swaps de devises et des contrats à terme d'achat de devises pour gérer le risque de change lié aux emprunts à court terme et à la dette à long terme en dollars américains ainsi que des contrats à terme de vente de devises pour gérer l'exposition associée aux ventes probables en dollars américains. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Hydro-Québec a également recours à des contrats à terme de vente de devises pour couvrir son investissement net dans un établissement étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures d'investissement net.

Risque de taux d'intérêt

Hydro-Québec utilise des swaps de taux d'intérêt pour convertir certaines dettes à taux fixe en dettes à taux variable ainsi que des contrats à terme de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt de certaines émissions de dettes futures. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés selon le type de couverture, soit à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur.

Risque de prix

Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie, de l'aluminium et du diesel. Elle vise ainsi à atténuer l'impact de la volatilité des prix du marché sur les résultats au titre des ventes et des achats d'électricité ainsi que des achats de combustible indexés selon ces prix. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente le montant notionnel des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des principaux types de risque de marché :

	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Risque de change		
Vente (M\$ US)	2 517	2 733
Achat (M\$ US)	5 365	2 964
Risque de taux d'intérêt		
Taux payeur variable (M\$ CA)	1 500	1 500
Taux payeur fixe (M\$ CA)	2 600	2 000
Risque de prix		
Électricité – Vente (TWh)	3,8	5,5
Électricité – Achat (TWh)	1,0	0,4
Aluminium (tonnes)	282 500	300 000
Diesel (millions de litres)	15,2	15,2

Note 6 – Instruments financiers (*suite*)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne puisse respecter ses obligations.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux comptes clients et aux autres actifs financiers, tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires, les fonds d'amortissement, les dépôts et les instruments dérivés.

Dans le cas des comptes clients, ce risque résulte principalement des opérations courantes de vente d'électricité au Québec et hors Québec. L'exposition au risque est limitée en raison de la diversité et de l'importance de la clientèle ainsi que des mesures mises en place, comme les dépôts de garantie, les paiements anticipés, les ententes de paiement et les interruptions de service. La direction estime ainsi qu'Hydro-Québec ne s'expose pas à un risque de crédit élevé, notamment parce qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités déterminées par la Régie de l'énergie du Québec.

Juste valeur

Juste valeur des instruments dérivés

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés, y compris l'incidence de la compensation, selon le type de couverture :

	Au 31 mars 2025				
	Couvertures de juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Dérivés non désignés comme couvertures	Total
Actif					
Contrats de change	-	616	-	33	649
Contrats de taux d'intérêt	154	44	-	-	198
Contrats de prix	-	46	-	36	82
Montants bruts comptabilisés	154	706	-	69	929
Moins					
Incidence de la compensation entre contreparties ^a					128
Incidence de la trésorerie reçue en garantie ^b					723
Actif net					78^c
Passif					
Contrats de change	-	17	125	8	150
Contrats de taux d'intérêt	-	77	-	-	77
Contrats de prix	-	6	-	49	55
Montants bruts comptabilisés	-	100	125	57	282
Moins					
Incidence de la compensation entre contreparties ^a					128
Incidence de la trésorerie versée en garantie ^b					64
Passif net					90^d

Au 31 mars 2025, les clients et autres actifs comprenaient un montant de 2 738 M\$ (2 231 M\$ au 31 décembre 2024) provenant de contrats conclus avec des clients et clientes, dont 1 400 M\$ (1 592 M\$ au 31 décembre 2024) au titre de l'électricité livrée mais non facturée. Les clients et autres actifs sont présentés déduction faite de la provision pour pertes de crédit de 410 M\$ (386 M\$ au 31 décembre 2024).

Pour réduire l'exposition au risque de crédit lié aux autres actifs financiers, Hydro-Québec traite avec plusieurs émetteurs et institutions financières dont la notation de crédit est élevée. De plus, pour atténuer l'exposition au risque lié aux instruments dérivés, elle a signé, avec chacune des contreparties, une entente d'échange de garanties conforme aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (l'*« ISDA »*) qui permet de limiter la valeur de marché du portefeuille. Ainsi, une variation de cette valeur de marché au-delà d'un niveau convenu donne lieu à un encasement ou à un décaissement.

Note 6 – Instruments financiers (suite)

	Au 31 décembre 2024				
	Couvertures de juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures d'investissement net	Dérivés non désignés comme couvertures	Total
Actif					
Contrats de change	-	601	-	36	637
Contrats de taux d'intérêt	129	18	-	-	147
Contrats de prix	-	41	-	33	74
Montants bruts comptabilisés	129	660	-	69	858
Moins					
Incidence de la compensation entre contreparties ^a					92
Incidence de la trésorerie reçue en garantie ^b					719
Actif net					47 ^c
Passif					
Contrats de change	-	41	124	4	169
Contrats de taux d'intérêt	-	1	-	-	1
Contrats de prix	-	16	-	45	61
Montants bruts comptabilisés	-	58	124	49	231
Moins					
Incidence de la compensation entre contreparties ^a					92
Incidence de la trésorerie versée en garantie ^b					74
Passif net					65 ^d

- a) L'incidence de la compensation entre contreparties est liée à des contrats transigés conformément aux directives de l'ISDA et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.
- b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.
- c) Au 31 mars 2025, 49 M\$ étaient comptabilisés dans le poste Clients et autres actifs (39 M\$ au 31 décembre 2024) et 29 M\$, dans le poste Autres actifs (8 M\$ au 31 décembre 2024).
- d) Au 31 mars 2025, 60 M\$ étaient comptabilisés dans le poste Créditeurs et autres passifs (62 M\$ au 31 décembre 2024) et 30 M\$, dans le poste Autres passifs (3 M\$ au 31 décembre 2024).

Par ailleurs, bien que certains instruments dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Hydro-Québec peut également transférer des bons du Trésor à un agent de compensation à titre de garantie financière. Au 31 mars 2025, un montant de 11 M\$ à recevoir en contrepartie de versements nets (30 M\$ au

31 décembre 2024) et un montant de 51 M\$ à recevoir en contrepartie du transfert de bons du Trésor (76 M\$ au 31 décembre 2024) étaient intégrés dans le poste Clients et autres actifs, tandis qu'un montant de 7 M\$ à verser en contrepartie d'encaissements nets était intégré dans le poste Créditeurs et autres passifs (néant au 31 décembre 2024). À l'échéance des bons du Trésor, l'agent de compensation remet à Hydro-Québec le produit de l'encaissement, y compris les intérêts.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées selon la hiérarchie à trois niveaux, en fonction des données d'entrée utilisées.

	Au 31 mars 2025				Au 31 décembre 2024			
	Niveau 1 ^a	Niveau 2 ^b	Niveau 3 ^c	Total	Niveau 1 ^a	Niveau 2 ^b	Niveau 3 ^c	Total
Actif	32	888	9	929	21	820	17	858
Passif	53	229	-	282	61	170	-	231
				647				627

- a) Les justes valeurs proviennent des cours de clôture à la date du bilan.
- b) Les justes valeurs sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie, de l'aluminium ou du diesel) en vigueur à la date du bilan, compte tenu de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.
- c) Les justes valeurs ne sont pas fondées sur des données observables. La technique utilisée pour évaluer les contrats de vente d'énergie à prix fixe portant sur des volumes variables repose sur les prix à terme de l'énergie, compte tenu de l'historique de consommation de la contrepartie.

Note 6 – Instruments financiers (*suite*)

Incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu

Les instruments négociés, dont l'incidence est présentée dans le tableau ci-dessous, ont pour effet de réduire la volatilité des résultats. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés sont désignés comme couvertures.

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Gains (pertes) sur dérivés comptabilisés dans les résultats		
Couvertures de juste valeur		
Contrats de taux d'intérêt ^a	22	(50)
Dérivés non désignés comme couvertures		
Contrats de change ^b	9	39
Contrats de prix ^b	(9)	11
	22 ^c	– ^c
(Pertes) gains sur dérivés reclassés des autres éléments du résultat étendu aux résultats		
Couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change ^d	(10)	101
Contrats de taux d'intérêt ^d	–	–
Contrats de prix ^e	(38)	219
	(48) ^c	320 ^c
(Pertes) gains sur dérivés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu		
Couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de change	19	65
Contrats de taux d'intérêt	(11)	173
Contrats de prix	(27)	79
	(19)	317
Couvertures d'investissement net		
Contrats de change	(2)	(45)
	(21)	272

a) Ces montants ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

b) Ces instruments dérivés sont essentiellement transigés dans le cadre de la gestion intégrée des risques. Leur incidence sur les résultats est comptabilisée dans les postes touchés par le risque géré. Ainsi, en 2025, (9) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (12 M\$ en 2024), (1) M\$, dans le poste Achats d'électricité [(1) M\$ en 2024] et 10 M\$, dans le poste Frais financiers (39 M\$ en 2024).

c) En 2025, les postes Produits, Achats d'électricité et Frais financiers ont respectivement totalisé 5 775 M\$, 1 093 M\$ et 648 M\$ (4 873 M\$, 810 M\$ et 608 M\$ en 2024).

d) En 2025, (9) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(15) M\$ en 2024] et (1) M\$, dans le poste Frais financiers (116 M\$ en 2024).

e) En 2025, (38) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (215 M\$ en 2024), et aucun montant n'a été comptabilisé dans le poste Achats d'électricité (4 M\$ en 2024).

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2025 et 2024, Hydro-Québec n'a reclassé aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu dans les résultats à la suite de l'abandon de couvertures de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2025, Hydro-Québec estimait que le total des gains et pertes sur instruments dérivés compris dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassés dans les

résultats au cours des 12 mois suivants correspondait à un gain net de 14 M\$ (146 M\$ au 31 mars 2024).

Au 31 mars 2025, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de cinq ans (six ans au 31 mars 2024).

Note 6 – Instruments financiers (*suite*)

Juste valeur des autres instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts, des autres actifs financiers et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	Au 31 mars 2025		Au 31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actif				
Fonds d'amortissement ^a	1 305	1 323	1 202	1 201
Passif				
Dette à long terme ^b	61 997 ^c	62 719	60 359 ^c	61 483

a) Les fonds d'amortissement affectés au remboursement de la dette à long terme sont constitués de titres émis par les gouvernements de certaines provinces canadiennes.

b) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

c) Y compris un montant de 1 485 M\$ au 31 mars 2025 (1 486 M\$ au 31 décembre 2024) associé à des dettes faisant l'objet d'une couverture de juste valeur, ce qui a donné lieu à un ajustement lié au risque couvert de 146 M\$ (125 M\$ au 31 décembre 2024) au titre des relations de couverture existantes et de (49) M\$ [(51) M\$ au 31 décembre 2024] au titre des relations de couverture auxquelles Hydro-Québec a mis fin.

Note 7 – Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2025	2024
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres actifs	(1 046)	(833)
Créditeurs et autres passifs	(448)	(375)
	(1 494)	(1 208)
Activités sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles	31	24
Augmentation des actifs et des passifs au titre des contrats de location-exploitation	10	1
	41	25
Intérêts payés	1 086	1 032

Note 8 – Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 31 mars					
	Régime de retraite		Autres régimes		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus	93	98	13	12	106	110
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs						
Intérêts sur les obligations	278	290	15	16	293	306
Rendement prévu des actifs	(522)	(499)	–	–	(522)	(499)
	(244)	(209)	15	16	(229)	(193)
(Crédit) coût net constaté	(151)	(111)	28	28	(123)	(83)

Note 9 – Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Trois mois terminés le 31 mars 2025					
	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Couvertures d'investissement net	Avantages sociaux futurs	Autres	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au 31 décembre 2024	471	184	(137)	210	29	757
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(19)	(1)	(2)	1	16	(5)
Moins						
Pertes reclassées hors du Cumul des autres éléments du résultat étendu	(48)	–	–	–	–	(48)
Autres éléments du résultat étendu	29	(1)	(2)	1	16	43
Solde au 31 mars 2025	500	183	(139)	211	45	800

	Trois mois terminés le 31 mars 2024					
	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Couvertures d'investissement net	Avantages sociaux futurs	Autres	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au 31 décembre 2023	656	(1)	26	(485)	47	243
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	317	52	(45)	–	(18)	306
Moins						
Gains reclassés hors du Cumul des autres éléments du résultat étendu	320	–	–	–	–	320
Autres éléments du résultat étendu	(3)	52	(45)	–	(18)	(14)
Solde au 31 mars 2024	653	51	(19)	(485)	29	229

Note 10 – Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté, devant les tribunaux du Québec, des recours contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec fondés sur des revendications de titres et de droits ancestraux. Par exemple, les Innus de Uashat mak Mani-utnam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement notamment pour diverses activités menées sur le territoire qu'ils revendiquent, dont des activités de production et de transport d'électricité. De plus, les Innus de Pessamit ont introduit un recours visant la reconnaissance de leur titre et de leurs droits ancestraux relativement à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production et de transport d'électricité d'Hydro-Québec, y compris les complexes hydroélectriques Manic-Outardes et Bersimis. Ils allèguent que ces installations portent atteinte à leur titre et à leurs droits ancestraux et réclament une somme de 500 M\$ comme dédommagement. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, des recours ont été intentés contre Hydro-Québec et la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited [la « CF(L)Co »] relativement au complexe hydroélectrique des Churchill Falls au Labrador, dont la CF(L)Co est le propriétaire-exploitant. Ainsi, dans un recours introduit en octobre 2020 devant les tribunaux de Terre-Neuve-et-Labrador, Innu Nation Inc. allègue que la construction et l'exploitation de ce complexe seraient le fruit d'une « entreprise commune » de la CF(L)Co et d'Hydro-Québec et porteraient atteinte au titre et aux droits ancestraux des Innus du Labrador. Innu Nation Inc. demande la restitution des profits

que la CF(L)Co et Hydro-Québec ont réalisés grâce à l'exploitation de ce complexe ou, à défaut, une compensation monétaire de 4 G\$ en ce qui concerne Hydro-Québec. Dans un autre recours, introduit en 2023 devant la Cour supérieure du Québec, les Innus de Uashat mak Mani-utnam et les Innus de Matimekush-Lac John allèguent que le complexe des Churchill Falls porte atteinte à leur titre et à leurs droits ancestraux ainsi qu'à leurs droits issus de traités. En plus de diverses demandes de déclarations judiciaires et ordonnances d'injonction permanente, ces deux communautés réclament conjointement à Hydro-Québec des dommages-intérêts compensatoires de 2 G\$, des dommages-intérêts punitifs de 200 M\$ ainsi que des dommages-intérêts supplémentaires sous forme d'un paiement annuel équivalant à 12,5 % de 15 % des profits annuels d'Hydro-Québec, et ce, à partir de la date d'institution des procédures. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Placement

Le 24 février 2025, Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex ») et la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») ont conclu une entente visant l'acquisition, par la CDPQ, de l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation d'Innergex à un prix unitaire de 13,75 \$, y compris la participation d'Hydro-Québec de 19,9 %. La date de clôture de la transaction est prévue d'ici le 31 décembre 2025, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et du respect d'autres conditions de clôture usuelles.

La direction estime que la cession du placement devrait résulter en un gain. Le montant de celui-ci dépendra de la variation de la valeur comptable du placement qui est comptabilisé à la valeur de consolidation jusqu'à la clôture de la transaction. Au 31 mars 2025, la valeur comptable était de 352 M\$. En 2023, Hydro-Québec a comparé la valeur comptable du placement avec sa juste valeur au 31 décembre et a comptabilisé un ajustement de 284 M\$ dans sa quote-part des résultats.

Note 11 – Informations sur le secteur d'exploitation

Hydro-Québec n'a qu'un seul secteur d'exploitation. Elle gère ses activités selon une approche transversale. Ses résultats et ses actifs totaux sont analysés sur une base consolidée par le principal responsable de l'exploitation. Les charges importantes qui lui sont soumises régulièrement à cette fin au cours de la période sont présentées dans le tableau suivant. Les investissements lui sont également soumis.

		Trois mois terminés les 31 mars	
	Notes	2025	2024
Produits	4	5 775	4 873
Charges			
Exploitation courante ^a		966	904
Achats d'électricité		1 093	810
Amortissement		757	724
Autres ^b		255	251
Frais financiers	5	648	608
Bénéfice net		2 056	1 576
Investissements^c		1 407	1 113
Placements à la valeur de consolidation aux 31 mars		1 736	1 689

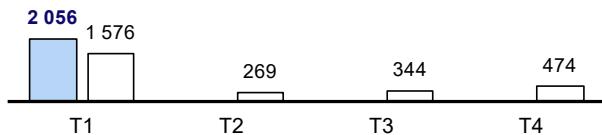
- a) Les charges d'exploitation courante sont composées principalement de la masse salariale, du coût des services externes, des coûts d'acquisition de biens corporels et incorporels ainsi que des charges locatives.
- b) Les autres charges sont composées principalement des taxes, des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs ainsi que des services rendus aux fins du Régime de retraite.
- c) Les investissements sont composés principalement de ceux en immobilisations corporelles et incorporelles, de même que de ceux dans l'actif réglementaire ayant trait aux coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique et en gestion de la demande de puissance.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS)

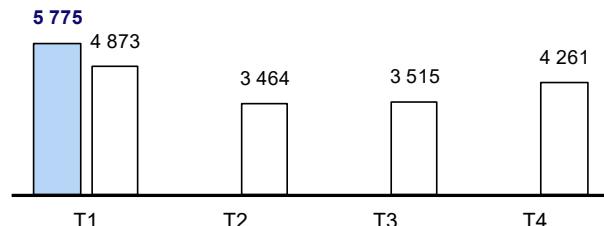
Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens.

	Trois mois terminés les 31 mars		
	2025	2024	Variation (%)
Sommaire des résultats			
Produits	5 775	4 873	18,5 ↑
Charges	3 071	2 689	14,2 ↑
Frais financiers	648	608	6,6 ↑
Bénéfice net	2 056	1 576	30,5 ↑

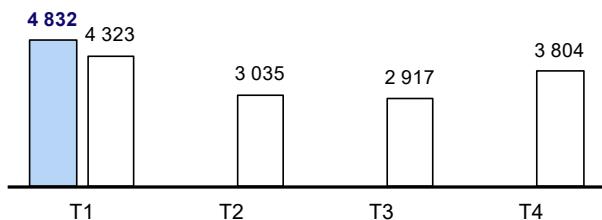
Bénéfice net



Produits



Produits des ventes d'électricité au Québec



■ 2025 □ 2024

Produits des ventes d'électricité hors Québec

